



LETTRÉ D'INFORMATIONS

Juin 2023

Sommaire :

- Sécurité, participation citoyenne
- Réunions de quartiers
- Récolte de miel à l'école
- Solidarité Juliénoise à l'honneur
- Alerte canicule
- A vos agendas !

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant
les vacances scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

- ☎ 05 49 56 71 24
- ✉ mairie.stjulienlars@wanadoo.fr
- 🌐 saintjulienlars.fr
- 📘 Mairie de Saint Julien l'Ars

Directrice de la publication :

Béatrice VANNESTE,

Maire de Saint Julien l'Ars

Rédaction et mise en page :

Laurence GENIER,

Maire adjointe à la communication,
événements et culture

Suivez l'actualité de la commune
sur l'application Illiwap



Participation Citoyenne pour maintenir le "bien vivre à St Ju"

Les référents volontaires inscrits au dispositif participation citoyenne, Madame le Maire et ses adjoints se sont réunis pour un premier bilan du dispositif le 9 mai dernier. Cette réunion était animée par le major Jean-Luc Munoz, commandant de la communauté des brigades de gendarmerie de Chauvigny et Saint-Julien-l'Ars, et l'adjudant Guillaume Peraro.

Ce bilan a permis d'échanger sur les bonnes pratiques et réflexes à observer en cas de suspicion de fait anormal. Un rappel sur les objectifs de la participation citoyenne a été fait : créer du lien entre les administrés, la gendarmerie et la municipalité, encourager les solidarités de voisinage en créant du lien social dans la bienveillance et la prévention, et renforcer la sécurité sur notre commune.

Quelques quartiers de la commune ne sont pas couverts par ce dispositif faute de volontaire. N'hésitez pas à proposer votre candidature à la Mairie.



Les vacances arrivent !

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. La gendarmerie se charge alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). L'inscription (gratuite) se fait facilement en remplissant un formulaire sur le site [service public.fr](http://service.public.fr)

Vous pouvez vous rapprocher des référents de votre secteur en cas de besoin :

Astrid Magnan et Mathieu Bregeat, Cédric Murzeau (bois de gond), Stéphanie Chopin (bois du Moulin), Christophe Lefevre (rue de Bel Air), Jérôme Guyen (allée de la Fraternité), Gilbert Baudet (rue de la République), Marie-Anne Gillet (rue du Bois de Bel Air), Magali De Olivera (résidence des allées), Catherine Colombeau (rue de l'église), Gérard Hervé (rue de Beaulieu), Claude Brisson (Puygiron), Jean-Luc Bejoud (Chateauneuf), Robert Simon (route de Poitiers), Laurence Génier (rue de la Jambe à l'Ane), Isabelle Qella-Guyot (les Gauderies), Christophe Gervais (route de Nieuil)

Point d'attention !

87 % des cambriolages constatés ces derniers mois sur notre secteur ont été opérés en plein jour !

Reprise des réunions de quartiers

Madame Le Maire s'était engagée à reprendre les réunions de quartiers dès le retour des beaux jours. C'est chose faite. Les premières de la saison 2023 auront lieu à la Banlègre le mercredi 5 juillet et rue du jeune Availle-Impasse des plantes le 6 juillet. Ces rendez-vous, sans formalisme particulier, sont appréciés des riverains qui ont ainsi l'occasion de s'exprimer et échanger avec Madame Le Maire et des élus de son équipe municipale.

Ne pas jeter sur la voie publique

Récolte de miel à l'école

Jean Philippe Berjonneau (adjoint au Maire à la voirie et à la biodiversité) et Robert Simon (conseiller municipal), ont fait une démonstration d'extraction de miel des ruches municipales, aux élèves des classes de CM1-CM2.

Pour préparer cet événement, les enfants ont pu travailler sur le sujet grâce à une exposition installée dans le hall de l'école par l'association ABELocales quelques jours auparavant.

Les enfants étaient médusés devant ce phénomène de la nature.

Pour rappel, Les 5 ruches communales situées à l'espace Chanard et route de la Lande ont permis de récolter sur l'année dernière 40 kg de miel de colza en juin et 35 kg de miel de tournesol en août. Le fruit de cette récolte permet d'alimenter la garderie et le restaurant scolaire. Les jeunes mariés bénéficient aussi d'un pot de miel le jour de la célébration de leur mariage.



La solidarité Juliénoise à l'honneur

Samedi 2 juin à la salle polyvalente, avait lieu le concert de fin d'année de l'association inclusive, intergénérationnelle « si ça vous chante ».

Le comité des fêtes de la commune, touché par l'engagement et les valeurs de l'association "Si ça vous chante" a créé la surprise en remettant un chèque de 200 € au profit de l'association (cette somme correspond aux recettes de la buvette qu'ils ont assumée pour eux lors des deux derniers spectacles).

La municipalité de Saint Julien est fière de voir que les associations de son territoire portent et adhèrent à une valeur commune - la solidarité - et sera toujours facilitatrice auprès des associations pour promouvoir de telles initiatives.



Prévention alerte canicule

Vous êtes en situation d'isolement et souhaitez faire partie des personnes appelées régulièrement par les services municipaux en cas de déclenchement d'un plan canicule ?

Vous souhaitez signaler un proche isolé ou fragile ?

N'attendez pas la canicule et prenez contact auprès de la mairie dès à présent.



A vos agendas !



A partir du dimanche 2 juillet : Guinguette éphémère tous les dimanches soir à partir de 18h30 à l'aire de repos du Broussa pour le mois de juillet (et à la Sapinette en août).



Vendredi 7 juillet : Feu d'artifice et bal populaire. Rdv dès 19h30 zone du Broussa pour un concert de l'harmonie et pique nique (apéritif offert par le comité des fêtes), restauration possible sur place assurée par l'AASJ

